PERMIS DE DEMOLIR ACCORDÉS (Dossiers consultables au Service Urbanisme) ARTICLES R 421-39 ET R 424-15 DU CODE DE L'URBANISME										MIS A JOUR LE 11/08/2026
Date De dépôt	Date de délivrance de la Décision	Numéro De dossier	Nom, raison sociale ou dénomination sociale du bénéficiaire	Adresse Du terrain	Nom de l' architecte	Adresse postale de L'architecte	Liste Des parcelles	Nature de la décision	Description synthétique du projet (travaux ou aménagements)	Date D' affichage